



HAUTE AUTORITÉ  
POUR LA TRANSPARENCE  
DE LA VIE PUBLIQUE

## DECLARATION D'INTÉRÊTS

**en qualité de**

Elu régional/Centre/Vice présidente déléguée  
aux formations sanitaires et sociales et à la santé.

**NOM : LECLERCQ**

**PRENOM : Anne**

- Date de nomination ou d'entrée en fonctions : 13/12/2015**
- Date de renouvellement ou de fin de fonctions : .../.../...**

### Indications générales

- 1) En vertu de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 susvisée, constitue un conflit d'intérêts toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction.
- 2) En vertu du I de l'article 4 et du I de l'article 11 de la même loi, la déclaration d'intérêts, qui vise à prévenir la survenance des conflits d'intérêts porte sur les intérêts détenus à la date d'élection et dans les cinq années précédant cette date. La déclaration précise le montant des rémunérations, indemnités ou gratifications perçues au titre des éléments mentionnés aux 1° à 5° et 8° de la présente déclaration.
- 3) La mention "néant" doit être portée dans les rubriques non remplies.

<b>Renseignements personnels :</b>
------------------------------------

**Année de naissance :** 16/12/1958

**Profession :** agricultrice

**Adresse à utiliser pour le courrier :** [REDACTED]

**Coordonnées téléphoniques :** [REDACTED]

**Mail à utiliser pour le courriel :** [REDACTED]

\*

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination :**

<b>Description de l'activité professionnelle</b>	<b>Rémunération ou gratification perçue</b>
agricultrice <sup>(1)</sup> Employeur: GAEC [REDACTED]	bénéfice agricole 2015= résultat fiscal agricole= résultat imposable = -44348€

Commentaires :

<sup>1</sup>résultat négatif en 2015

**2° Les activités professionnelles ayant donné lieu à rémunération ou gratification exercées au cours des cinq dernières années :**

<b>Description de l'activité professionnelle</b>	<b>Rémunération ou gratification perçue</b>
de 07/2014 à 06/2015 agricultrice <sup>(1)</sup>	bénéfice agricole= résultat imposable = -44348€ annuel
de 07/2013 à 06/2014 agricultrice <sup>(2)</sup>	bénéfice agricole= résultat imposable = -5359€ annuel
de 07/2012 à 06/2013 agricultrice	bénéfice agricole= résultat imposable = +20168€ annuel
de 07/2011 à 06/2012 agricultrice	bénéfice agricole= résultat imposable = +4034€
de 01/2011 à 06/2011 agricultrice <sup>(3)</sup>	bénéfice agricole= résultat imposable = +20704€ annuel

Commentaires :

<sup>1</sup>résultat négatif

<sup>2</sup>résultat négatif

<sup>3</sup>la période va de juillet 2010 à juin 2011.

**3° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq dernières années :**

<b>Identification de l'employeur ou de la structure sociale d'emploi</b>	<b>Description de l'activité professionnelle</b>	<b>Rémunération ou gratification perçue</b>
Néant		

**4° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination ou lors des cinq dernières années :**

Identification de l'organisme public ou privé ou de la société	Description de l'activité	Rémunération ou gratification perçue
Néant		

**5° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination :**

Identification de la société	Evaluation de la participation financière	Rémunération ou gratification perçue
SCI [redacted]	44690 €	Annuel : Rémunération brute 3965€ rémunération nette 1343€
SCI [redacted] <sup>(1)</sup>	5000 €	Annuel : part de résultat = 8721€ en 2014 estimation pour 2015 = 6810€
Indivision LEFEVRE-LECLERCQ	215000 €	Loyers annuels perçus(=rémunération brute) 7584€ pour ma part (moitié)

Commentaires :

<sup>1</sup>Société soumise à l'impôt

**6° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin :**

<b>Identification du conjoint, du partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou du concubin</b>	<b>Description de l'activité professionnelle</b>
[REDACTED]	agriculteur <sup>(1)</sup>

Commentaires :

<sup>1</sup>membre du GAEC [REDACTED] et de la SCI [REDACTED]

**7° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts :**

<b>Identification de la structure ou de la personne morale</b>	<b>Description des activités et responsabilités exercées</b>
Néant	

**8° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination :**

<b>Identification des fonctions et mandats électifs</b>	<b>Date de début et de fin de fonction et mandats électifs</b>	<b>Rémunérations, indemnités ou gratifications perçues</b>
adjointe au maire d'OUZOUER SUR TREZEE (1)	Début: 2014 Fin: 2020	net mensuel 384€
Vice présidente Conseil régional Centre Val de Loire (2)	Début: 2015 Fin: 2021	3193 brut mensuel

Commentaires :

<sup>1</sup>depuis mars 2014

<sup>2</sup>depuis le 13 décembre 2015

## **9° Observations.**

**Il est enfin rappelé que le code pénal punit d'une peine de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende le fait d'omettre de déclarer une partie substantielle de son patrimoine ou de fournir une évaluation mensongère de son patrimoine, et d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait de ne pas communiquer les informations et pièces utiles à l'exercice de la mission de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique.**

**Peuvent être prononcées, à titre complémentaire de la première de ces peines l'interdiction des droits civiques selon les modalités prévues aux articles 131-26 et 131-26-1 du code pénal, ainsi que l'interdiction d'exercer une fonction publique selon les modalités prévues à l'article 131-27 du même code.**

Je soussigné : Anne LECLERCQ

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration ;

Fait, le 11/02/2016 22:35:06

Signature : Anne LECLERCQ